|  |  |
| --- | --- |
| **Réunion préparatoire régionale pour les EtatsArabes (RPM-ARB) en vue de la CMDT-17** | P:\SUP\Logos\Post-150th Anniv\ITU-logo-UNblue.jpg |
| **Khartoum, Soudan, 30 janvier – 1 février 2017** |  |
|  |  |
|  | **Document** **RPM-ARB17/INF/4-F** |
|  | **19 décembre 2016** |
|  | **Original: anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| réflexion en vue de la préparation des initiatives régionales pour la période 2018-2021 |
|  |

**Résumé:**

Le présent document contient des suggestions du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), à l'intention des organisations régionales de télécommunication, sur la base de l'expérience acquise par le BDT concernant la mise en oeuvre des initiatives régionales. Il a été soumis aux organisations régionales de télécommunication afin qu'elles en tiennent compte, selon qu'elles le jugent utile, dans le cadre de l'examen des initiatives régionales pour la période 2018-2021.

**Résultats attendus:**

La RPM-ARB est libre, si elle le juge utile, d'utiliser les suggestions et de les améliorer.

**Références:**

Aucune.

ANNEXE

|  |
| --- |
|  |
| Bureau de développement des télécommunications (BDT) |
|  |
| Réf. | BDT/DIR/DM/212 | Genève, le 7 octobre 2016 |
|  |
|  |  |  | A l'intention de toutes les organisations régionales de télécommunication |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |
| Objet: | **Réflexion en vue de la préparation des initiatives régionales pour la période 2018‑2021** |
| Madame, Monsieur,Depuis la dernière CMDT, des programmes, des projets et des initiatives régionales ont été mis en oeuvre au titre du Plan stratégique de l'Union et du Plan d'action de Dubaï. Je rendrai compte de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï et des enseignements qui ont été tirés à l'occasion des réunions préparatoires régionales (RPM) en vue de la CMDT-17, dont la première concernera la Région de la CEI et sera organisée à Bichkek (République kirghize), du 9 au 11 novembre 2016.Parmi les enseignements qui ont été tirés, en particulier pendant la mise en oeuvre des initiatives régionales, on retiendra que l'élaboration d'un cadre est susceptible d'aider les Membres dans leur choix et dans l'établissement de leurs priorités concernant les initiatives régionales pour la période à venir. A cet égard, les critères essentiels et non limitatifs énumérés ci-dessous méritent d'être pris en compte:• Alignement sur le mandat de l'Union internationale des télécommunications• Répercussions sur les vies humaines • Intérêt pour un grand nombre de pays dans la région• Contribution au développement socio-économique de la région• Facilité de mise en oeuvre au moyen de projets concrets• Attractivité pour les donateurs, les partenaires et les parties prenantes hors UIT • Alignement sur les ODD et les grandes orientations du SMSI.N'hésitez pas à modifier ces critères, si vous le jugez utile, et à les partager avec les Etats Membres de votre région d'ici aux RPM. Je suis convaincu que l'établissement de critères s'avèrera utile pour le choix que les Membres seront amenés à faire concernant les initiatives régionales pour la prochaine période. Dans cette démarche de réflexion, vos observations seront bienvenues. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.Brahima SanouDirecteurCopie: Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT |